

DATE : 17 février 2010  
OBJET : Pétition sur les services de garde

Le 17 novembre 2009, Nicolas Girard, député de Gouin et porte-parole de l'opposition officielle en matière de Famille, a déposé l'extrait d'une pétition réclamant que le « *gouvernement libéral complète le réseau des services de garde afin que chaque parent qui le désire ait accès à une place à 7 \$ pour son enfant* ».

Ce qui suit est en réponse à son argumentaire :

**ATTENDU QUE les Conférences régionales des élus du Québec ont estimé qu'il manquait 38 000 places en services de garde pour répondre aux besoins des parents :**

- Un modèle d'estimation des besoins, composé de cinq variables, a permis d'estimer, sur le plan national comme sur le plan régional, le nombre de places en services de garde éducatifs nécessaires pour satisfaire les besoins des familles. Pour les prochaines années, les besoins estimés sont de 20 000 places additionnelles, pour atteindre un total de 220 000 places disponibles. Les variables prises en compte dans le modèle sont le nombre d'enfants de 0 à 4 ans, le taux global d'activité des parents, les préférences des parents en matière de services de garde, l'augmentation potentielle de la clientèle des services de garde et l'équivalence en places à temps complet.

**ATTENDU QUE le gouvernement libéral n'a annoncé en août dernier que 18 000 nouvelles places en services de garde à 7 \$, sur une période de deux ans alors que le Québec connaît un mini baby-boom;**

- 220 000 places à contribution réduite seront disponibles d'ici l'automne 2010, et ce, avec deux ans d'avance sur l'échéancier initialement prévu lors du discours sur le budget de mars 2008.

**ATTENDU QUE le gouvernement libéral n'a jusqu'à présent accordé que 19 % de ces nouvelles places en services de garde aux poupons, donc seulement 3 400 des 18 000 places promises;**

- L'octroi de places réservées aux poupons faisait partie des priorités ministérielles. L'autorisation des projets visait également à ce que ceux-ci démontrent une garantie dans la réalisation à l'intérieur des délais prévus de même qu'une garantie de qualité.

**ATTENDU QUE le gouvernement libéral n'a pris aucun engagement, dans son budget présenté le 19 mars 2009, quant à la création des 15 000 places en services de garde à 7 \$ promises lors de la dernière campagne électorale;**

- L'engagement qui a été pris est de développer 15 000 nouvelles places à contribution réduite au cours de ce mandat et cet engagement sera réalisé.

**ATTENDU QUE des milliers de parents sont incapables de trouver une place en services de garde pour leur poupon alors que leur congé parental est sur le point de prendre fin;**

- Le ministère de la Famille et des Aînés soutient financièrement la mise en place des guichets régionaux dans toutes les régions administratives du Québec afin d'améliorer l'accessibilité aux places en services de garde éducatifs.
- L'entrée en vigueur, le 1<sup>er</sup> janvier 2009, d'une importante bonification du crédit d'impôt pour frais de garde vient soutenir davantage les parents qui ne peuvent utiliser un service de garde subventionné. En effet, le coût quotidien net d'une place non subventionnée en service de garde (25 \$ par jour) est comparable à une place à contribution réduite, et ce, jusqu'à concurrence d'un revenu familial de 125 000 \$.